



UCL  
Programme  
d'études  
2024 - 2025

Mineure en études de genre

## Table des matières

Introduction .....
--------------------

## MINGENRE - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Comment expliquer que, dans les universités belges, 87% des professeurs ordinaires soient des hommes alors que 53% des étudiants sont des étudiantes ?

Sur le plan critique, les études de genre s'emploient à déconstruire les préjugés et les constructions sociales qui stigmatisent les hommes et les femmes et conditionnent leurs relations, elles tentent de sortir des faux universalismes et des points de vues partiels qui s'ignorent.

Sur le plan pratique, elles mettent en évidence les mécanismes qui traduisent les différences en hiérarchie et elles promeuvent ainsi l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour introduire à ce regard critique, la mineure en études de genre offre une formation interdisciplinaire et interfacultaire.



## ✂ Cours similaires

Horaires variés mais contenu similaires entre les deux cours ci-dessous. 1 cours parmi

✂ LPOLS1225	<a href="#">Anthropologie sociale et culturelle</a>	<a href="#">Julie Hermesse</a>	PR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
✂ LPSP1332	<a href="#">Anthropologie culturelle et sociale</a>	<a href="#">Jean-Luc Brackelaire</a> <a href="#">Séverine Lagneaux</a>	PR [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X	X

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.



L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

#### *En troisième année*

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

#### 4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB comme pour son inscription.

#### 5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

### Horaire des cours

#### 1. Consultation de l'horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>

#### 2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

#### *Reporter des cours :*

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

#### *Anticiper des cours :*

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre .

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

#### *Assumer le conflit d'horaires :*

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponibles sur le site WEB : <https://uclouvain.be/espo-mineures.html>